

ont signé cette pétition trouvent de plus en plus révoltante l'insensibilité du gouvernement.

C'est pourquoi je demande humblement au gouvernement, par votre entremise, monsieur le Président, de songer à révoquer cette odieuse taxe sur les produits et services.

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Tout comme mes collègues, monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir vous présenter, à vous et aux autres députés à la Chambre, une pétition au sujet de la taxe sur les produits et services.

Les signataires de la pétition exposent dans une série de préambules les raisons pour lesquelles ils croient que cette taxe devrait être retirée immédiatement. Ils font tout d'abord remarquer que depuis 1984, le gouvernement conservateur a imposé 31 nouvelles taxes ou hausses d'impôt aux Canadiens et fait passer de 9 à 13 p. 100 le taux de l'actuelle taxe fédérale sur les ventes des fabricants.

Les pétitionnaires ajoutent que cette nouvelle taxe, qui sera dissimulée aux Canadiens, s'appliquera à presque tout ce qu'ils achètent, sauf quelques rares exceptions. Ils font également remarquer dans leurs préambules que l'imposition de la TPS causera de graves et injustes difficultés aux Canadiens à faible ou moyen revenu et imposera un lourd fardeau aux Canadiens en général.

Ils terminent en demandant au gouvernement, et au ministre des Finances en particulier, de revenir à la raison, de comprendre le tort très grave que cette taxe causera aux Canadiens et de la retirer immédiatement.

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter des pétitions qui ont été recueillies lors des foires de Simcoe et de Caledonia et qui portent sur la TPS.

Venant de Hagersville, Caledonia, Delhi et Fisherville, localités de ma circonscription, ces pétitionnaires pressent le gouvernement de rejeter la taxe.

• (1120)

Les pétitionnaires estiment notamment que la TPS va imposer un lourd fardeau aux petites entreprises et s'inquiètent des effets que cette taxe aura sur les petites entreprises. Ils exhortent le gouvernement à la rejeter.

Affaires courantes

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Nous revenons donc à la rubrique Motions. La parole est à l'honorable député de Comox—Alberni.

* * *

[Traduction]

AFFAIRES AUTOCHTONES

ADOPTION DU TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, je propose:

Que le troisième rapport du Comité permanent des affaires autochtones, qui a été présenté à la Chambre le mardi 19 juin 1990, soit adopté.

—Monsieur le Président, je vous remercie de mettre cette motion aux voix, car j'estime que la Chambre devrait se prononcer là-dessus. C'est une motion d'adoption d'une grande importance. En outre, une fois que j'aurai expliqué les raisons pour lesquelles je la présente aujourd'hui, la Chambre voudra sans doute la mettre aux voix avant de partir pour le lunch.

Comme les députés le savent, le Comité permanent des affaires autochtones a déposé son rapport en juin dernier sur les exilés de Grise Fjord, dans les Territoires du Nord-Ouest, après avoir entendu des témoignages des Inuit touchés par cet incident.

Ces témoignages portaient sur les souffrances de 15 familles inuit qui ont été déracinées de leur foyer dans le nord du Québec et réinstallées dans les localités isolées de Grise Fjord et de Resolute Bay, dans le Grand Nord, entre 1953 et 1957.

Le comité a entendu les témoignages de ces familles inuit et des gens qui ont passé plusieurs mois à Grise Fjord. Nous avons entendu des acteurs de ce drame nous en parler en personne au comité. Nous avons également écouté les témoignages des autorités canadiennes et d'autres participants à cette expérience.

Ces gens ont expliqué au comité que les autorités canadiennes les avaient trompés sur les motifs de leur réinstallation à Grise Fjord, dans les Territoires du Nord-Ouest. Toujours au comité, nous avons entendu des témoignages bouleversants sur les terribles épreuves qu'ils avaient endurées, sur la maladie, la faim, le manque de soins médicaux et les problèmes sociaux dont ils avaient souffert à cause de ce déménagement.

Ces gens nous ont dit que même si on leur avait promis qu'ils pourraient retourner chez eux, dans le nord du